



DEMANDE DE PERMIS DE STATIONNEMENT

date de réception de la demande

Toute demande doit IMPÉRATIVEMENT être déposée en Mairie 10 JOURS avant le début de l'occupation ou adressée par mail à accueil.police@ville-valrasplage.fr

DEMANDEUR

nom / raison sociale

adresse

e-mail

téléphone / fax

responsable du chantier / tél.

BENEFICIAIRE

nom / raison sociale

adresse

téléphone

N° permis construire ou déclaration travaux

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

trottoir

chaussée

accotement

adresse

Joindre obligatoirement un plan de situation et un plan précis de l'implantation du chantier.

DUREE

du

au

dépôt de matériaux

nature

surface

stationnement de véhicule

immatriculation

benne

échafaudage

longueur

largeur

autre

nature

dimensions / surface

Signature du demandeur :

Avis service urbanisme	Avis police municipale